

082246 → 082217 082246 africane agriculture

N° 37 - SEPTEMBRE 1978 Mensuel d'informations agricoles
PRIX : 600 F CFA - 12 FF - Maroc 12 DH - Algérie 12 DA - Tunisie 1,2 DT



fruits tropicaux légumes de contre-saison

Pisciculture
et
aquaculture



Ford 6600—fiabilité reconnue mondialement.

C'est le successeur direct du fameux et réussi Ford 5000 avec des améliorations qui le rendent plus productif.

Avec son moteur 4 cylindres diésel à injection directe et ses 78,6 CW (DIN) le Ford 6600 a la puissance et le poids pour effectuer des travaux de labour dans des terrains difficiles. Néanmoins, le Ford 6600 offre une excellente manoeuvrabilité.

Des options modernes telles le "Load Monitor", ses 16 Vitesses en "Dual Power" et sa prise de force à deux vitesses (540 et 1000 tours minute) augmentent la polyvalence du Ford 6600.

Votre concessionnaire Ford tient à votre disposition un service complet d'après-vente et de pièces détachées, ainsi qu'un grand stock de pièces et des mécaniciens

formés par Ford.

Ford approvisionne ses concessionnaires à travers un réseau mondial de dépôts de pièces détachées gérés par ordinateurs.

Si c'est la fiabilité que vous recherchez, pensez aussitôt au Ford 6600, c'est lui qu'il vous faut.

TRACTEURS FORD



FORD. LA OÙ IL Y A DU TRAVAIL A FAIRE.

BURUNDI:
Chanic SA, BP 930, Bujumbura
Telephone: 3284/3285

CAMEROUN:
Camer Industriel, BP 444, Douala
Telephone: 42.22.67

COTE D'IVOIRE:
Weydert et Cie, BP 1535, Abidjan
Telephone: 35.61.17

E.C.A.:
Oubangui Automobile, BP 158, Bangui
Telex: 5230

GABON:
Sodim TP, BP 506, Libreville
Telephone: 229.51

MAROC:
Autohall, 44 Avenue Lalla Yacout, Casablanca
Telephone: 22.41.74

S.N.G.U.
3 Rue Victor Hugo, Tanger
Telephone: 32.167

TUNISIE:
Agrimotor SA, BP 415, Tunis
Telephone: 247.060

ZAIRE:
Chanimat, BP 11197, Kinshasa. Telephone: 59811
Sodimat, BP 447, Lubumbashi
Telephone: 3111/3112

Société éditrice PUBLIAFRIC.
DIRECTION-REDACTION
11, rue de Téhéran - Paris 75008 (France)
Tél. 227.74.76 - Télex AFREDI 641 916 F
Directeur de publication :
Jean PETER
Secrétariat général de la rédaction; ma-
quettes:
Guy DARBON, Christian GEORGE

PUBLICITE
Pierre MOUGENOT
11, rue de Téhéran - Paris 75008 (France)
Tél. 227.74.76 - Afrique Noire
Francophone Angèle GREGOIRE
57, avenue d'Iéna 75016

REGISSEURS
Allemagne fédérale : Régie-Press
GMBH Rathenau-platz 1A - 6000 Frank-
furt-Main - Tél. (06.11) 29.10.17.

AUSTRALIE :
Leonard Sparks & Associates,
126 Wellington Parade,
East Melbourne 3002
Tél. 4192595 Telex ENSNH AA 34235
Autriche : Internationale
Verlagsvertretungen, Veitgasse 6, 1037
Vienna Tél. (0222) 75.34.85.

Belgique SODIMP
162, bd E.-Jacquemain
1000 Bruxelles - Tél. 218.39.00
Canada : International Advertising -
Consultants LTD 2 Carlton Street, Suite
915 - Toronto, M5B1J3 - Tél. (416)
364.22.69.

Corée : Century Media Intern,
K.P.O. Box 479, Séoul.
Tél. 72.33.51.
Espagne : Selim Freige Generalisimo 34 -
Madrid 16^e - Tél. 259.65.20
Etats-Unis : Powers International Inc.
551 Fifth avenue New York - NY 10017.

Tél. (212) 867.95.80
Grande-Bretagne : Humphrey Bowring
LTD. 122 Shaftesbury Avenue - Londres
W1V 8HA. - Tél. 01.734.30.52
Italie : Pierantoni Publicita, via S. Gio-
gio 4, 40121 Bologna - Tél. 051.23.71.35
Japon : International Media Représenta-
tives - 2-29, Toranomon 1 - chome. Mina-
toku 105 - Tél. 502.06.56.
Pays-Bas : G.A. Teesing, Hobbemastraat
26, Amsterdam 1007, Tél. 020.76.86.66
Télex 13133
Suisse : Tri Service RUFENACHT 4, place
du cirque - 1204 Genève Tél. 29.12.11
Suède : Publicitas AB, Kungsgatan 62,
S 101 29 Stockholm. Tél. 08.24.24.15.

ABONNEMENTS
Abonnement annuel y compris les numé-
ros spéciaux envoi par avion : France :
120 F français, Cameroun RP. Congo-
Brazzaville, Côte-d'Ivoire, Bénin, Gabon,
Haute-Volta, Mauritanie, Niger, E.C.A.,
Sénégal, Tchad, Togo : 6 000 F CFA,
Mali : 12 000 F maliens.
Versement par chèque, mandat à l'ordre
d'Afrique Agriculture, 11, rue de Téhéran,
75008 Paris.
Maroc : 120 DH - Versement par chèque
ou mandat à : SEPUBLI - 11, avenue de
Rabat - Tanger CCP : SEPUBLI - N°
14.19.24 - Rabat.

Photocomposition Photogravure :
EURO-COMPO-SERVICE - 12, avenue
F.-D.-Roosevelt, Paris-8^e, 359.85.95.
Tous droits de reproduction réservés sauf
accord.
Tirage : RIP 83490 LE MUY
Commission paritaire N° 56 729.

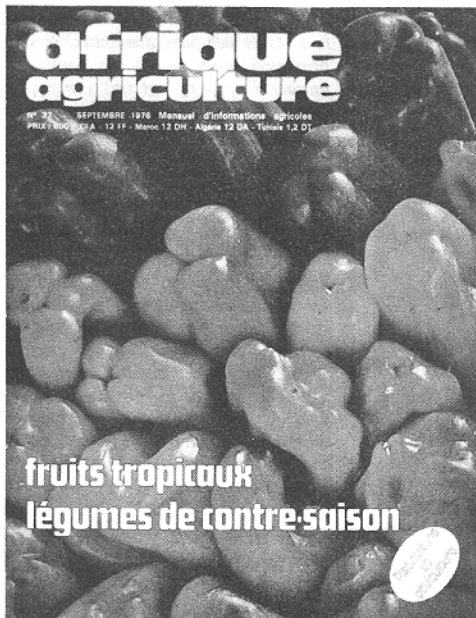
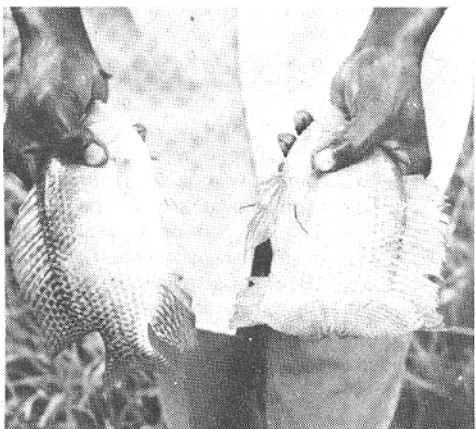


Photo Semaris



DOSSIER fruits tropicaux légumes de contre-saison ▶ 26

- Interview de M. Libert BOU,
délégué général auprès du COLEACP
- Interview de M. Philippe SUBRA,
chef du service de l'économie rurale de l'IRFA
- Les marchés de la CEE ▶ 37
- Production et perspectives pour 1980 ▶ 45
- Les moyens à mettre en œuvre. ▶ 50

Pisciculture et aquiculture ▶ 53

- Interview de M. Pierre LESSENT,
directeur du département pêche et
pisciculture au CTFT
- Interview de M. Roland BILLARD,
directeur du Laboratoire de physiologie
des poissons de l'INRA
- Le CTFT et la pisciculture africaine. ▶ 57

INGENIERIE AGRO INDUSTRIELLE - L'Africa-asién bureau ▶ 12

SENEGAL - Interview de M. Medoune DIENE, directeur de la production agricole. ▶ 15

CÔTE-D'IVOIRE - Interview de M. Kouao ADOU, directeur général de la FOREXI. ▶ 19

SAHEL - Mme Lillian CARTER devant le Club du Sahel. ▶ 20 - Le CILSS et la production animale. ▶ 23

ACTUALITÉS AGRICOLES ▶ 4

DANS LES REVUES... ▶ 61 BIBLIOGRAPHIE ▶ 62

Bonnes perspectives malgré les difficultés

Interview de M. Medoune DIENE, directeur de la Production agricole

AFRIQUE AGRICULTURE : cette année la pluviométrie a enregistré un déficit important au Sénégal.

Quelles peuvent être les premières estimations de la campagne en cours pour les cultures vivrières et pour les cultures de rente?

M. DIENE : la campagne agricole 1977/78 a démarré par un déficit pluviométrique assez important, qu'on peut estimer à 60 % environ par rapport à la normale. Ceci aura bien sûr une répercussion assez notable sur la production, tant pour les cultures de rente que pour les cultures vivrières. En ce qui concerne les cultures de rente, la récolte ne dépassera pas 55 à 60 % de ce que l'on obtient normalement. Par contre, en ce qui concerne les cultures vivrières, le déficit est certainement un peu plus important, puisque au lieu d'une production normale de l'ordre de 700 000 t on risque de ne récolter cette année que 500 000 t environ, ce qui entraînera un déficit de 180 000 t de produits céréaliers, une fois comptabilisées les importations traditionnelles.

Tout ceci nécessitera certainement beaucoup d'efforts de la part du gouvernement pour assurer l'approvisionnement des populations.

AFRIQUE AGRICULTURE : quelle sera l'importance de l'aide alimentaire extérieure que vous avez escompté cette année?

M. DIENE : l'ensemble des organisations d'assistance et des pays amis du Sénégal ont été saisis assez tôt de la situation vivrière qui résulterait de l'hivernage. Notre Président avait déjà, dès le mois d'août 1977, contacté le FED à ce propos. Par ailleurs, sous l'égide du PNUD des réunions ont eu lieu avec les différents donateurs qui ont permis de quantifier le déficit qui résulte de la sécheresse et de soumettre le dossier aux assistants éventuels.

Par ailleurs, le Sénégal étant membre du CILSS, il lui a posé le problème dans le cadre du programme régional d'assistance qui sera certainement répercuté au niveau des différents donateurs. Globalement, à l'heure actuelle, le dé

ficit se situe aux environs de 180 000 t lorsqu'on fait la différence entre les besoins de consommation et la production augmentée des importations traditionnelles.

AFRIQUE AGRICULTURE : pour pallier le fait que l'agriculture sénégalaise est soumise à ce genre d'aléas et pour tendre vers l'auto-suffisance, quels sont les principaux projets inscrits dans ce sens au V^e plan?

M. DIENE : le V^e plan ne permettra pas d'atteindre l'auto-suffisance qui doit se traduire en termes de stabilisation, donc de sécurisation des productions. Sécurisation qui ne pourra se réaliser qu'à partir du moment où l'on disposera de suffisamment de surfaces sous irrigation, donc probablement après la réalisation des barrages prévus, non seulement sur le fleuve Sénégal mais également sur la Gambie et sur les différents fleuves de Casamance.

Cela dit, le V^e plan connaîtra un accroissement des productions, grâce à l'intensification des cultures sous pluie, pour autant bien sûr que le permettra la pluviométrie. L'intensification va porter d'une part sur la poursuite de l'amélioration du matériel végétal utilisé, l'augmentation du niveau technique des populations et enfin une plus large utilisation des engrais dans l'agriculture sénégalaise. Je pense qu'avec ces moyens, si, bien sûr, les pluies sont au rendez-vous, on arrivera déjà à augmenter sensiblement la production. Mais pour y arriver il faut parvenir progressivement à un système de commercialisation où l'agriculture passerait de l'auto-subsistance à l'économie de marché. Ainsi, le V^e plan va poursuivre ses opérations d'intensification, mais l'auto-suffisance et la sécurisation de la production ne pourront être obtenues qu'après réalisation des barrages qui n'existeront qu'après le V^e plan.

AFRIQUE AGRICULTURE : quelles sont les facilités accordées aux paysans pour l'approvisionnement en intrants? Par ailleurs, quels sont les efforts fournis par le Sénégal pour augmenter sa capacité de stockage,

aspect important de la marche vers l'auto-suffisance?

M. DIENE : en ce qui concerne la fourniture des intrants à l'agriculture sénégalaise, on a mis au point une sorte d'institution appelée « le programme agricole » par le biais duquel, depuis l'indépendance, on met à la disposition des paysans les facteurs de production indispensables. Dans le cadre de ce programme agricole, qui est défini annuellement en fonction des objectifs de production, le paysan reçoit le matériel et les produits sous forme de prêts, mais cette participation est allégée par des subventions de l'Etat. Cette subvention va croissant avec l'augmentation du niveau de ces programmes. Par exemple, pendant la campagne 77/78 le niveau de subvention qui a été consenti était de l'ordre de 7 milliards de CFA, portant essentiellement sur les engrais et sur certains types de matériels indispensables à l'intensification.

En ce qui concerne le stockage, nous avons été amenés à réaliser sur le plan national une capacité de stockage de l'ordre de 30 000 t, financée entièrement sur le budget de l'ONCAD.

Nous sommes actuellement en négociation avec certaines organisations de financement extérieures pour la réalisation d'une capacité supplémentaire de 100 000 tonnes. A terme, il faudrait arriver à avoir une capacité de stockage qui, si elle ne permet pas de couvrir les besoins globaux du pays, en couvrira au moins la moitié. Nous ne nous heurtons pas seulement aux problèmes de coûts de réalisation de ces infrastructures, mais il faut également mettre au point des systèmes de stockage convenables sous les climats tropicaux, ce qui n'est pas toujours aisé. Donc, parallèlement à la réalisation des infrastructures, il va falloir mener des études pour déboucher sur des installations compatibles avec le climat tropical.

AFRIQUE AGRICULTURE : quels sont les efforts entrepris pour la protection des récoltes et pour limiter les pertes après récoltes, qui sont encore assez importantes?

Systeme Read pour stockage de grande capacité

Ce réservoir géant est un des modèles du système Read, qui a fait ses preuves de durabilité dans le monde entier. Pour le riz, les graines de soja, de maïs et autres céréales.

La photographie ci-dessous montre le système de chevrons qui apportent une solidité particulière. Le revêtement des parois comporte trois renforcements au lieu de deux. La construction est en acier fort galvanisé. La contenance* va de 181 à 3.824 tonnes-métriques.

Nos agents peuvent vous fournir ce réservoir et toutes parties composantes, afin que le

stockage de vos grains soit efficace et profitable. Tapis roulants. Séchoirs et ventilateurs. Matériel de transformation ainsi qu'une gamme complète de matériel de chargement de produits pour l'alimentation, casiers à grains pour l'élevage, abreuvoirs pour le bétail et installations préfabriquées en acier. Et là où il n'y a pas d'agent Read, Read peut vous proposer un projet d'ingénierie et diriger les travaux d'installation.

Voyez dès aujourd'hui votre agent Read ou écrivez-nous directement, Département 10, pour obtenir des renseignements détaillés.

Sécurité Read. Le modèle que les autres imitent.

Laissez-nous vous aider à abriter votre grain et à faciliter vos problèmes d'alimentation. Vous verrez que vous économiserez de l'argent en achetant par plus grosses quantités.

Sécurité Read.

Le modèle que les autres imitent.

READ

International

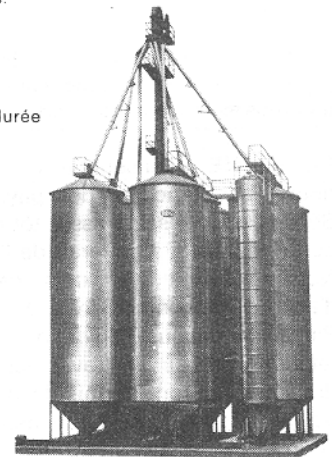
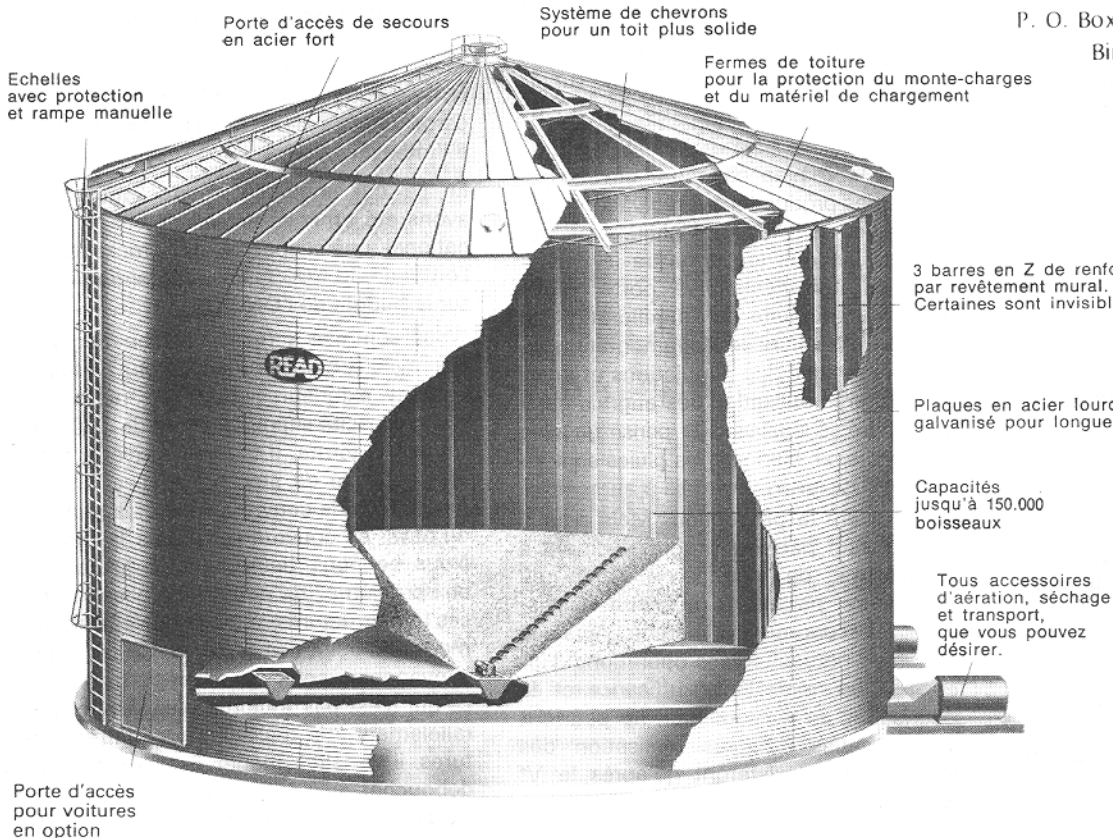
"Agri-Products for Agri-Industry"

P. O. Box 7343-A, 906 North 40th Street
Birmingham, Alabama 35223 USA

Telephone: (205) 595-2181

Cable Address: READ

TELEX No.: 5-9806



Nous recherchons des représentants.

* sur la base de 640,7 kilos par m3 de matériel.

Le réservoir géant Hopper, de Read, est celui dont la capacité est la plus grande : de 64,5 à 334,3 tonnes-métriques.

M. DIENE : en ce qui concerne la protection des récoltes depuis 1974 des efforts appréciables ont été faits sur le plan national, puisque quand certaines calamités se sont manifestées, l'Etat n'a pas hésité à débloquent les moyens nécessaires pour faire face à ces problèmes.

En 1976, le Sénégal en même temps que d'autres pays du Sahel avait connu une infestation sans précédent de rats qui a obligé l'Etat à déboursier pour se protéger contre ce fléau environ 1,2 milliard CFA. Cela a permis en l'espace de 4 à 5 mois d'éradiquer le mal et de ramener la population de rats à un niveau compatible avec nos productions agricoles. Depuis lors, pour maintenir l'acquis et améliorer la situation, on a également pris la décision d'augmenter assez sensiblement le budget de la protection des végétaux qui est actuellement de 350 millions CFA par an, pour les opérations traditionnelles. Il faut également signaler que, dans cette action de protection des cultures, nous avons reçu un certain nombre d'assistances de la part de la France, des Etats-Unis par l'intermédiaire de l'US-AID, des Iles Britanniques par l'envoi d'experts, et enfin de la part de l'OSRO. C'est une assistance que nous avons énormément appréciée et qui a consisté la plupart du temps en fournitures de matériel et de produits de traitement. C'est grâce à cette assistance que l'on est arrivé à bout de parasitisme que l'on a connu au cours de ces dernières années.

En ce qui concerne la diminution des pertes après récolte, pour certaines productions on a systématisé les traitements au niveau des entrepôts de stockage, pour éviter les pertes dues aux insectes et à d'autres déprédateurs.

Au niveau du paysan, le problème est beaucoup plus difficile et là des études sont en cours pour mettre à leur disposition des moyens de stockage qui les mettent à l'abri des pertes occasionnées par des parasites et des déprédateurs. D'ici quelques années, on arrivera je pense à limiter sensiblement ce phénomène.

AFRIQUE AGRICULTURE : dans la mesure où les grands projets d'irrigation ne seront opérationnels qu'à long terme, le V^e plan apportera-t-il une assistance accrue aux cultures pluviales?

M. DIENE : les cultures pluviales sont en fin de compte un « mal nécessaire » puisque, quand bien même les superficies irrigables permettraient de pouvoir aux besoins du Sénégal en denrées vivrières, il faut tenir compte de l'emploi des Sénégalais : tant que l'industrie ne sera pas

suffisamment développée, l'agriculture pluviale continuera d'employer 75 % de la population sénégalaise. Quelques soient les contingences, on continuera donc à assister les cultures pluviales.

AFRIQUE AGRICULTURE : les sociétés d'encadrement, de sectorielles sont devenues des sociétés régionales de développement. Pourquoi cette restructuration et quelle efficacité nouvelle donnera-t-elle aux sociétés?

M. DIENE : il est arrivé un moment où les organismes d'intervention dans le secteur rural sont devenus si nombreux que le paysan ne savait plus tout à fait qui croire. C'est pourquoi à partir de 1974 nous avons voulu remettre de l'ordre dans le système d'encadrement en spécialisant les sociétés, non pas par culture, mais par zone de production, par zone écologique. Dans ce contexte, nous avons mis en place 4 sociétés régionales responsables de 4 zones écologiques à peu près homogènes, et à qui nous avons confié l'encadrement et l'exécution de toute la politique agricole dans la zone concernée. Cette transformation a été bénéfique puisque, à l'heure actuelle, l'ensemble des opérations sont entreprises en tenant compte des interférences entre les différentes actions et les différentes cultures. Pour la plupart des régions, le résultat rentes actions et les différentes cultures. Pour la plupart des régions, le résultat obtenu a permis d'envisager la mise au point d'un plan directeur de développement régional intégré. En raisonnant de façon globale, on arrivera à asseoir un développement harmonieux permettant de tirer le meilleur parti des conditions naturelles dans chaque zone écologique.

AFRIQUE AGRICULTURE : les paysans sénégalais sont-ils dans l'ensemble réceptifs aux thèmes de vulgarisation et d'intensification? Quelles sont les principales actions de formation entreprises au niveau des paysans?

M. DIENE : la réceptivité aux thèmes vulgarisés est assez difficile à apprécier mais, sur le plan des opérations culturelles, 95 à 100 % des semis sont réalisés mécaniquement; il en est de même pour les binages et pour la récolte d'arachide. Les paysans ont si bien perçu l'intérêt de ces opérations de mécanisation que certains d'entre eux n'hésitent pas à l'heure actuelle à envisager la motorisation, puisque la culture attelée a ses limites. Sur le plan des opérations, on peut donc dire que les paysans ont suivi l'ensemble des thèmes qui leur ont été enseignés et on peut dès à présent envisager de passer au palier supérieur.

Parallèlement aux acquis techniques qu'on a essayé de donner aux paysans, on entreprend aussi de parfaire leur formation par des programmes audio-visuels et par une alphabétisation fonctionnelle en français ou en langue nationale. Ce sont des opérations qui démarrent mais les résultats obtenus dans certains secteurs nous poussent à accélérer les opérations.

AFRIQUE AGRICULTURE : quelle est l'enveloppe financière accordée à l'intensification de la production agricole par le V^e plan ?

M. DIENE : elle est de l'ordre de 78 milliards CFA pour l'ensemble des projets qu'on se propose de réaliser au cours du V^e plan.

AFRIQUE AGRICULTURE : on a dit parfois que la recherche agronomique sénégalaise favorisait trop l'arachide. Que pensez-vous de cette observation?

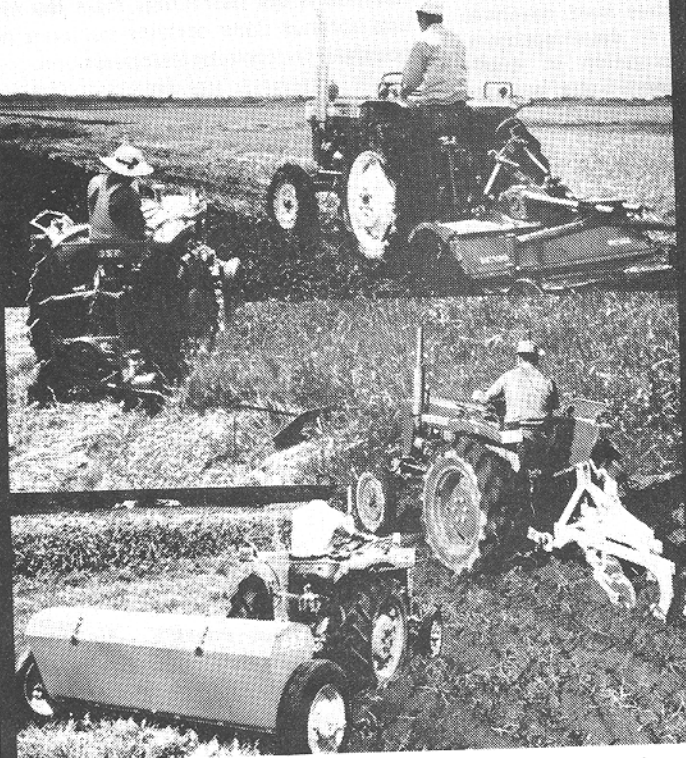
M. DIENE : les résultats obtenus par l'arachide sont certainement beaucoup plus importants que ceux obtenus pour les autres productions. Mais les sécheresses que nous avons connu montrent qu'il y a encore beaucoup à faire notamment sur le plan variétal pour permettre d'avoir des variétés adaptées aux différents climats, et arriver à une sécurisation de la production arachidière. Sur le plan des céréales des résultats ont déjà été obtenus. Il faut aller de l'avant pour obtenir des variétés beaucoup plus productives que celles qu'on a, si nous voulons réellement réaliser notre objectif d'autosuffisance alimentaire. Je pense que l'orientation actuelle de la recherche se justifie. Il faudrait peut-être essayer de doter les instituts de recherche de moyens supplémentaires qui leur permettent de mener parallèlement au programme arachidier qu'il faut affiner, de nouveaux programmes en direction des cultures vivrières et des autres cultures de rente.

AFRIQUE AGRICULTURE : la baisse attendue de la production arachidière aura-t-elle pour conséquence une révision du programme de limitation des superficies arachidières?

M. DIENE : malgré les difficultés résultant de la faiblesse de la récolte de cette année, nous allons mettre en place un capital semencier qui nous permette dès l'année prochaine, si les conditions climatiques sont favorables, de faire repartir notre production, tout en la maintenant sur les mêmes superficies.

Propos recueillis
par Sophie BESSIS

Facile à manœuvrer, capable d'un gros travail, voici le petit tracteur Yanmar diesel à multiples usages.



Faites connaissance avec le tracteur compact, robuste, facile à manier avec les qualités d'un grand tracteur, quatre roues motrices. Tracteurs diesel Yanmar 13, 15, 19, 24 et 33 HP. Pourvu de tout l'équipement standard, il fait un travail rapide sur le chantier. La puissance Diesel de Yanmar assure une économie et une sûreté imbattables. Tracteurs diesel Yanmar à multiples usages. Il fait merveille partout où il est employé.



Model
YM330T 33HP

The power pacing progress.....



Tractor 13~33HP
YANMAR DIESEL ENGINE CO.,LTD.
Cable: YANMAR TOKYO Telex: 0222-2310, 0222-4733

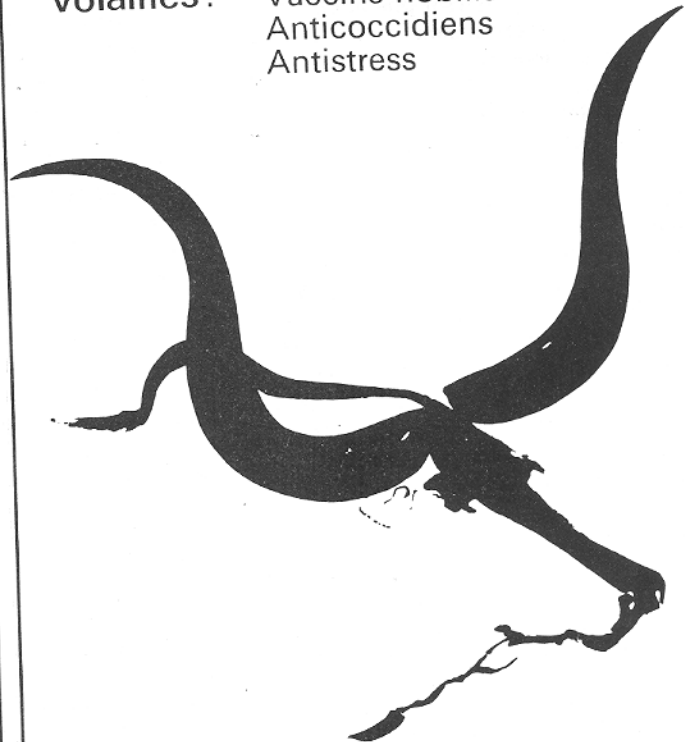
IVORY COAST BARADERIE FRERES ABIDJAN Autoroute de l'aéroport, KM2,7 B.P. (P.O.Box) 276, Abidjan Tel: 321962, 225140 Telex: BARAFRER 698 ABIDJAN
MADAGASCAR TOLERIE & PEINTURE DE L'AGENAIS B.P. (P.O.Box) 148, Tananarive Tel: 214-32
MOROCCO UNIVERS MOTORS Bd de La Corniche, Ain Diab, Casablanca Tel: 25-81-15, 25-82-27 Telex: SOMVA 21718M
ZAIRE KISANGANI MOTORS Bld. Pres. Mobutu, Kisangani.

FRANVET

SPÉCIALITÉS VÉTÉRINAIRES

Pour toutes les espèces animales et plus particulièrement :

- Bovins :** Trypanocides
Antibiotiques
- Volailles :** Vaccins nobilis
Anticoccidiens
Antistress



DOCUMENTATION COMPLÈTE SUR
DEMANDE A FRANVET DÉPARTEMENT
EXPORT D'INTERVET SA

43 AVENUE JOXÉ 49000 ANGERS
TÉL. : 43.75.16 FRANCE

La FOREXI un bilan positif



Interview de
**M. Antoine
Kouao
ADOU,**
directeur
général
de la
FOREXI



AFRIQUE-AGRICULTURE : vous assurez la direction de la FOREXI depuis l'origine; pourriez-vous rappeler ce qui a motivé initialement la création de votre organisme ?

M. ADOU : la FOREXI, Société pour la réalisation d'exploitation en Côte-d'Ivoire, a été créée à l'initiative du Président Houphouët-Boigny en juillet 1974. Elle a pour mission d'apporter de l'eau potable à tous les villages de Côte-d'Ivoire dans les délais les plus courts, sur la base d'un point d'eau (puits ou forage) pour tous les villages d'au moins cent habitants et à raison d'un point d'eau supplémentaire par « tranche » de 600 habitants. Il a été évalué qu'entre 1974 et 1980 nous devrions réaliser au niveau des villages 7 200 points d'eau, puits, forages ou captages villageois. L'ampleur de ce programme situe déjà l'ambition qui devait être celle de notre gouvernement.

AFRIQUE AGRICULTURE : après plusieurs années de fonctionnement, quel bilan pouvez-vous dresser de l'action de la FOREXI ?

M. ADOU : le bilan de la FOREXI peut se résumer ainsi : sur le plan du matériel d'exploitation, la FOREXI a maîtrisé son maniement. Le personnel a été formé et les 15 machines dont nous disposons sont manipulées par des ivoiriens ou des africains non ivoiriens.

Nous avons également maîtrisé des techniques de forages assez originales : par exemple, nous sommes actuellement en passe de faire des puits en deux diamètres, permettant d'aller plus profond dans les altérations et de capter des nappes plus importantes.

Avant la création de la FOREXI, il semblait que l'on ne pouvait trouver de l'eau potable que dans les zones altérées. Or, depuis notre technique de forage « au marteau fond de trou », nous avons montré que les roches saines, le schiste et le granite sont très souvent

fissurés et que dans ces fissures se trouvent des nappes d'eau beaucoup plus importantes. La présence de la FOREXI a également contribué à régulariser, sinon à diminuer, les tarifs des forages, jusqu'alors excessivement élevés, nous permettant de devenir compétitifs et concurrentiels.

Nous nous sommes ainsi vu confier l'exécution de la première tranche du 4^e FED, ce qui représente environ 170 puits et forages, soit un investissement de 500 millions CFA.

Mais le bilan le plus important se situe surtout au niveau de la population rurale qui semble satisfaite de l'action du gouvernement car, en trois ans, la FOREXI a exécuté, équipé et livré plus de 1 500 puits et forages.

A l'heure actuelle, on a dépassé le stade de 2 000 puits et la plupart des villages en sont dotés.

AFRIQUE AGRICULTURE : quels sont les moyens en matériel, en potentiel humain et en financement dont dispose la FOREXI ?

M. ADOU : en ce qui concerne le matériel, nous possédons actuellement 15 machines.

Nous avons demandé à la Société d'études « Géohydraulique » de mettre en œuvre le matériel en apportant son personnel spécialisé. Sur le plan ivoirien, nous avons fait appel aux quelques spécialistes qui existaient, à des hauts cadres administratifs pour tenir la partie financière et administrative, aux ouvriers mécaniciens, soudeurs, etc. à former lors de la réalisation de ce vaste programme d'équipement hydraulique. Ensuite, nous avons lancé un appel d'assistance au Canada par l'intermédiaire de l'agence canadienne de développement international.

Cette assistance, lancée en 1973, devait aboutir en 1976 avec l'apport d'experts canadiens, des mécaniciens, des ingénieurs. Les Etats-Unis ont apporté le premier prêt de 5 millions de dollars qui nous

a permis d'acquérir l'équipement en matériel.

Quant à la France elle intervient dans le cadre des financements extérieurs.

Il a été également mis en place par la Côte-d'Ivoire, ce qui est assez exceptionnel, un fonds national d'hydraulique destiné à résoudre les problèmes financiers de l'ensemble de l'hydraulique, et cette année, nous allons pouvoir ainsi commander une dizaine de machines supplémentaires.

AFRIQUE AGRICULTURE : quelles sont les perspectives actuelles de développement de la FOREXI ?

M. ADOU : le gouvernement ne voulait pas seulement se contenter de l'intervention des sociétés privées dans le domaine des forages, il voulait apporter sur le marché sa propre société, c'est pourquoi il a créé la FOREXI.

Avec un potentiel de 25 machines, nous allons nous placer sur le plan mondial comme l'une des plus importantes sociétés de forage hydraulique. Le programme a été réévalué et, au lieu des 7 200 points d'eau prévus, nous allons en exécuter 10 000 d'ici 1982. La FOREXI va se voir dotée de plus en plus de matériels et de personnel technique.

Nous allons également nous occuper de l'entretien du matériel et des ouvrages réalisés.

A travers ce vaste programme auquel participe de façon active le Canada nous comptons sur l'assistance et la coopération de la France.

Nous avons reçu du Canada un prêt de 5 millions de dollars, ce qui nous permet d'assurer la maintenance du matériel existant et la commande de 4 nouvelles machines. Notre bilan est positif et nos perspectives sont satisfaisantes.

La FOREXI est le témoignage concret de la promesse faite par le chef de l'Etat de donner de l'eau potable aux populations rurales ivoiriennes.

Propos recueillis par
Christian GEORGE

Relance de l'aide

Mme Lillian Carter a été reçue à Paris par les Amis du Club du Sahel avant son voyage en Gambie.

Mère du Président des Etats-Unis, a entrepris un voyage au Sahel sur l'invitation du Président de la Gambie, Sir Dawda Jawara, élu en décembre 1977 Président du Comité inter-Etats pour la lutte contre la sécheresse.

Ce voyage au cours duquel Mme Lillian Carter représente son fils, est destiné à montrer l'intérêt que portent les Etats-Unis aux problèmes de la lutte contre la faim et la sécheresse dans le monde.

Avant de se rendre en Gambie, Mme Lillian Carter s'est arrêtée à Paris où elle a eu l'occasion de rencontrer les membres du Club des amis du Sahel dont nous publions les principales interventions ci-après. Les Etats-Unis se sont engagés à verser 200 millions de dollars en plusieurs tranches pour le développement des ressources naturelles du Sahel. Pour l'année fiscale 1979, le gouvernement a demandé au Congrès d'affecter au Sahel un budget de 90 millions de dollars.

France

Lors de la création du Club, la France a tenu à manifester son adhésion à l'effort international tout en participant avec les Etats-Unis d'Amérique au fonctionnement du secrétariat commun qu'en s'associant aux différents groupes de travail chargés d'élaborer une stratégie de lutte contre la sécheresse.

La France demeure résolue à participer à l'effort international et à accroître ses propres concours; c'est ainsi que l'aide française au Sahel est passée de 890 millions de F en 1975 à 1 170 millions en 1977 soit approximativement 240 millions de dollars dont environ 800 millions du ministère de la coopération et de plus de 300 millions de F de frais de la Caisse centrale de coopération économique. De plus, comme l'a récemment réaffirmé le Président Giscard d'Estaing, cet effort doit être accru de 60 millions de F dès 1978 et de 100 millions de F en 1979 au seul titre des investissements bénéficiant des concours du ministère de la coopération.

Il faut également souligner que la France est ouverte à toutes les associations possibles dans le cadre des actions que la Communauté internationale est prête à poursuivre sous l'égide du Cilss et du Club. A cet égard, il convient de noter qu'au cours des cinq dernières années le pourcentage des financements conjoints associant la France à d'autres bailleurs de fonds a pratiquement doublé, passant de 15 % à 30 %. C'est dans une totale ouverture d'esprit que l'aide française continuera de contribuer à l'effort international en faveur du Sahel, tant en ce qui concerne la nature des interventions que peuvent souhaiter les Etats qu'en ce qui concerne les modalités de ces interventions.

Pays-Bas

Les Pays-Bas ont participé dès le début à ces efforts pour fournir de l'aide après la première sécheresse de 1974. Nous avons tout d'abord construit un pont au Soudan; nous avons fourni de l'aide pour le transport de l'alimentation et des produits alimentaires en tant que tels. En



Madame Lillian Carter.

1975, nous avons inscrit l'aide au Sahel sur notre budget, environ 20 millions de dollars à l'époque, pour alléger les effets de la sécheresse. Nous avons participé en particulier aux projets lancés par l'Office sahélien des Nations-Unies. Les Pays-Bas sont devenus tout de suite membres du Club du Sahel répondant à l'appel de l'OCDE. Cette année, nous avons un budget de 40 millions de florins c'est-à-dire 18 millions de dollars; nous avons encore 316 millions de dollars qui sont prévus pour les engagements futurs. En plus de cela, nous avons une aide bilatérale pour la Haute-Volta, région dans laquelle nous concentrons notre aide, ce qui représente également 8 millions de dollars.

Nous sommes vivement intéressés par des projets qui seraient également cofinancés par d'autres pays; ce sont des projets très importants, je pense en particulier au développement des bassins. Nous voulons financer des projets d'infrastructures de stockages, de constructions de routes, d'élevage, production de machines agricoles, recherche, irrigation et reboisement.

Je peux vous dire qu'une troisième réunion du Club aura lieu à Amsterdam à la fin du mois de novembre.

Canada

Le Canada a élaboré il y a trois ans une stratégie de coopération au développement international 1975/1980; cette stratégie quinquennale concerne essentiellement les relations d'aides et de coopération du Canada avec le tiers-monde, relations gérées par l'ACDI.

Elle insiste sur les secteurs les plus cruciaux, comme la production et la distilla-



tion d'aliments, de l'eau, le développement rural, l'éducation, la santé, l'énergie. L'aide canadienne s'est consolidée au Sahel notamment; on peut dire que l'actuel budget d'aide de plus d'un milliard de dollars est imprégné de l'esprit de cette stratégie 1975/1980; environ 20 % de cette aide annuelle sont affectés à l'Afrique francophone et en grande partie au pays du Sahel.

L'ACDI a lancé dès 1974 un vaste programme de coopération avec le Sahel de l'ordre de 230 millions de dollars sur 5 ans.

Aujourd'hui, le décaissement demandé pour la prochaine programmation pluri-annuelle de 5 ans, soit jusqu'en 1982, est de plus de 320 millions de dollars. Depuis 5 ans, les décaissements annuels au Sahel oscillent aux alentours de 48 à 55 millions de dollars, dont 1/3 sous forme d'aide alimentaire. Ce vaste programme de participation canadienne aux efforts de la Communauté internationale au Sahel est constitué d'investissements à court terme ou d'urgence, de même qu'un ensemble d'interventions à long terme pour lutter contre les effets de la sécheresse. Tels que des projets de protection des végétaux en Haute-Volta, au Mali, au Niger; des projets d'infrastructures de transport et de communication au Mali et en Haute-Volta, en Mauritanie, au Tchad et au Sénégal; des projets d'assistance aux administrations publiques en Mauritanie, Sénégal, Tchad, Niger. Parmi les quelques 120 projets canadiens engagés ou en cours de réalisation qui couvrent les pays du Sahel, soulignons néanmoins de vastes projets régionaux, tels que le développement du réseau Panafricain de télécommunications Pa-

naftel de l'ordre de 30 millions et couvrant 5 pays dont 4 du Sahel.

La participation canadienne aux études et au développement des grands bassins fluviaux et lacustres du Sahel.

On doit également souligner la mise en route de vastes projets intégrés de développement rural, par exemple les régions du « Kharta » au Mali et de Diffa au Niger; des secteurs de pêche au Sénégal.

La Banque mondiale

La région du Sahel est une région sur laquelle nous mettons l'accent; elle représente bien la nouvelle accentuation de la Banque mondiale.

Cette aide est orientée sur le développement de l'agriculture, la lutte contre la faim, l'augmentation de la production alimentaire; elle s'est concentrée sur l'éducation, sur les pays les plus pauvres. Notre aide au Sahel a quintuplé au cours des dix dernières années: elle représente actuellement 250 millions de dollars par an; nous espérons que d'ici deux ans à peu près nous allons atteindre le chiffre de 1 milliard de dollars aide globale consentie au Sahel.

Ce qui est encore plus important, c'est l'orientation que prend notre aide; en effet la plupart de cette aide est orientée vers l'agriculture pour aider les villageois à construire des puits, à lancer des projets d'irrigation; il s'agit de construire des routes d'accès.

Dans le domaine des projets d'irrigation et d'élevage, nous nous occupons des problèmes de reboisement.

Nous avons également des projets d'infrastructures; non seulement pour l'entretien des routes mais pour obtenir des liaisons internationales.

Nous finançons la construction de port d'installation portuaire, de chemin de fer, etc.

La Banque mondiale s'intéresse également beaucoup à l'éducation; depuis 10 ans nous avons voté 10 crédits pour ce secteur, notamment pour la formation de maîtres de l'enseignement primaire, nous nous sommes occupés de l'éducation des femmes, des exploitants agricoles.

Le problème de la santé: une situation désastreuse pour les pays du Sahel; dans la région de la Haute-Volta, nous avons un programme pour lutter contre la cécité; c'est une maladie qui menace au moins 1 000 personnes en Haute-Volta et dans les pays voisins.

La Banque mondiale avec tous les pays qui sont représentés ici participe à un fonds qui a pour objet de contrôler cette maladie. Nous venons de rencontrer une mission qui s'est rendue au Mali pour étudier sur place les problèmes de santé; c'est le problème qui a le taux de mortalité le plus élevé du monde, Cette mission va faire des recommandations pour organiser les systèmes de formation, contrôler les maladies, améliorer les communications d'approvisionnement en eau. Voilà donc quelques aspects des activités que nous avons dans la région du Sahel, activités que nous avons l'intention de développer. Mais pour élargir ces programmes, la Banque mondiale a besoin de la bonne volonté, du soutien des pays les plus riches.

En conclusion, je voudrais vous dire à quel point nous avons apprécié les orientations, la coordination et l'aide qui a été fournie par le Club du Sahel; ceci a été très bénéfique pour les activités que nous exerçons dans cette région.

La CEE - M. Leroy

Ce sont les Etats eux-mêmes qui, en dialoguant avec la Commission, arrêtent les programmes de développement de son aide. Les programmes spécifiquement sahéliens vont recevoir un financement de 250 millions de dollars pour les quatre années à venir.

L'aide alimentaire de cette année comporte la fourniture de 51 000 tonnes de céréales, de près de 4.500 t de lait en poudre et 850 t de butter-oil.

Nous participons également aux travaux du Club du Sahel: ainsi la Communauté a participé à une équipe de travail qui s'occupait des problèmes de commercialisation de politique des prix et de stockage des céréales.

Christian GEORGE

